

AMÉNAGEMENT DE POSTE DE TRAVAIL DE SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP OU RISQUE D'INAPTITUDE AU POSTE

Nouveau

PROGRAMME

Se familiariser avec le handicap

- Définir le handicap et la situation de handicap
- Distinguer les différents types de déficiences et leur retentissement en situation de travail

L'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

- Statistiques
- Grands principes de la loi
 - obligation d'emploi
 - compensation
 - obligations de l'employeur
 - les acteurs
- Identifier les bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Comprendre la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Prise en charge financière : Principe : financement par l'employeur / aides des organismes collecteurs

- Les sources de financements
- Connaissance des diverses mesures avant de les solliciter
- Les accompagnements des financeurs

Technique d'aménagement de poste de travail

- Prise de connaissance complète du cas rencontré et nature du handicap
- Préparation du cahier des charges
- Analyse et mise en place des solutions

Solutions à retenir

- Solutions classiques et d'aménagement de poste physique
- Critères d'exigence pour choisir les prestataires et solutions
- Savoir élaborer des objectifs réalisables
- Les collaborations pour parvenir à réaliser cet aménagement de poste de travail

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- 06 au 07 avril 2023
- 05 au 06 juin 2023
- 09 au 10 novembre 2023

ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse

DURÉE
2 jours

1715 € ht
repas inclus

RÉF. APSH

Handicap & emploi

OBJECTIF

Proposer des solutions concrètes pour faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés et acquérir les techniques d'aménagement du poste de travail

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Favoriser l'insertion en emploi, le maintien dans l'emploi et sauvegarder l'employabilité de toute personne en difficulté pour raison de santé (en collaboration avec autres intervenants)
- Sensibiliser au handicap
- Acquérir un mode opératoire dans le domaine de l'adaptation du poste de travail
- Comprendre la notion de compensation
- Trouver les solutions de financement des actions à mener pour éviter la désinsertion de l'emploi

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne en charge d'aménager les postes de travail Infirmier(e) (exerçant en santé au travail)
- Référent handicap
- Membre CSE ou préventeur

Depuis la loi du 2 août 2021 ils doivent bénéficier d'une formation en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

CETTE FORMATION FAIT PARTIE
D'UN PARCOURS,
CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS



INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :
MARTINE GRANADA

- Juriste
Spécialiste interventions handicap
- 22 ans d'expérience dans le domaine de l'aménagement de poste de travail pour personnes handicapées
- Coordinatrice de projets bilan de reconversion et maintien dans l'emploi

«Ma formation et ma longue expérience autour de la thématique du handicap me permettent de vous décrire les réalités de terrain, les difficultés et les obstacles ainsi que les réponses à toutes vos questions dans la démarche d'aménagement des postes de travail pour les salariés en situation de handicap.»

Martine GRANADA

Pré-requis : Aucun

LES + DE VOTRE FORMATION



VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.



VOTRE CONSULTANTE

Votre consultante est une spécialiste des interventions handicap avec 22 années d'expérience dans les domaines de l'aménagement d'espaces de travail technique, de l'aménagement de poste de travail pour personnes handicapées.



VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.



ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



PLANS D'ACCES

**3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE**



**38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS**



Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr